

CAMBODGE

Le gouvernement ne tolère aucune critique publique

Index AI : AI 23/04/96

Embargo : mardi 28 mai 1996, 00 h 01 GMT

Amnesty International a déclaré, aujourd'hui 28 mai, que le meurtre récent du rédacteur en chef d'un journal illustre la nouvelle menace qui pèse sur la liberté d'expression et d'association au Cambodge : le gouvernement royal tolère de moins en moins les critiques formulées par ses détracteurs et par les journalistes.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, des prisonniers d'opinion ont été incarcérés pour avoir exercé des activités pacifiques, telles qu'un lâcher de ballons auxquels étaient attachés des tracts demandant le respect des droits de l'homme ; des rédacteurs en chef ont été jugés pour avoir critiqué le gouvernement ; des membres de l'opposition ont été menacés, intimidés et arrêtés, et, à une occasion, des grenades à main ont été lancées contre des membres d'un parti politique en réunion.

« Le climat de répression dans lequel sont contraints d'exercer rédacteurs en chef de journaux, journalistes et membres de l'opposition conduit à conclure que le gouvernement royal n'est pas prêt à tolérer les critiques publiques », a commenté l'Organisation.

Membre du Parti de la nation khmère, Thun Bonly avait été à deux reprises inculpé et déclaré coupable de chefs d'accusation liés aux critiques politiques publiées dans son journal Oddomkete Khmae (Idéal khmère). Le matin même de son assassinat, samedi 18 mai, il avait téléphoné à un ami pour lui dire qu'il craignait pour sa propre sécurité. Des membres de la police municipale et un homme du ministère de l'Intérieur se seraient rendus sur les lieux, séparément, pour extraire des balles de son corps.

En novembre 1995, lors d'une interview de l'Organisation pour son document intitulé Royaume du Cambodge. La situation des droits de l'homme se dégrade, Thun Bonly avait fait part à Amnesty International de ses craintes face aux menaces pesant sur la démocratie.

Il avait alors déclaré : « J'ai été menacé par les soldats et les policiers chargés de me surveiller. Les gens qui me connaissent m'ont conseillé de cesser de publier. Mais mon journal, c'est toute ma vie, je ne peux y renoncer. Je veux faire tout ce qui est en mon pouvoir pour que le Cambodge jouisse de la même démocratie que d'autres pays dans le monde ... interdire de publier, c'est porter atteinte à la démocratie. »

Dans son rapport, Amnesty International examine également le cas du prince Norodom Sirivudh, détracteur de premier plan du gouvernement. Arrêté et placé en détention en novembre 1995, en violation de la législation cambodgienne, ce député de l'Assemblée nationale a été inculpé de complot en vue d'assassiner le second Premier ministre, Hun Sen.

Exilé en France, Norodom Sirivudh a été condamné par contumace à dix ans d'emprisonnement, à l'issue d'un procès qui était loin d'être conforme aux normes internationales minimales d'équité. L'Organisation estime que son procès et sa condamnation sont d'ordre politique.

« La mort de Thun Bonly illustre de manière tragique les menaces qui pèsent sur les droits de l'homme au Cambodge, a déclaré Amnesty International. Tant que le gouvernement de ce pays n'acceptera pas que sa politique puisse être critiquée de manière pacifique, les droits fondamentaux de la majorité des Cambodgiens resteront une notion abstraite. »

L'Organisation a ajouté: «La communauté internationale a énormément investi dans la reconstruction de la société civile cambodgienne. Elle ne peut rester les bras croisés et laisser le gouvernement manquer ce nouveau départ en matière de droits de l'homme.»

Dans son rapport, Amnesty International fournit également des informations sur des cas de torture et de mauvais traitement infligés à des détenus. Tel fut le cas du policier Heng At, sauvagement tabassé au moment de son arrestation et détenu pendant plus de trois mois pour avoir critiqué le premier Premier ministre. Lorsque l'Organisation l'a interviewé en détention, en décembre 1995 – soit deux mois après son arrestation –, il avait encore le visage tuméfié en raison des coups qu'il avait reçus.

Ce document publié par Amnesty International contient, en annexe, une liste de tous les cas de violations des droits fondamentaux survenus au Cambodge depuis 1993 et qui ont été portés à l'attention du gouvernement royal par l'Organisation. La plupart de ces cas n'ont pas été résolus. Bien que la formation des militaires et des policiers en matière de droits de l'homme se soit améliorée, les responsables de violations sont rarement traduits en justice, souligne Amnesty International.

L'Organisation engage les autorités cambodgiennes à s'occuper au plus vite des cas qu'elle soulève dans son document ainsi que de ceux qui n'ont pas été résolus au cours des dernières années.

Pour obtenir une copie intégrale du rapport intitulé Royaume du Cambodge. La situation des droits de l'homme se dégrade, plus de renseignements sur les préoccupations d'Amnesty International au Cambodge ou pour un entretien, veuillez contacter :

Mark Ogle, service de presse, Secrétariat international

Tél. : (44) 171 413 5729

Télécopie : (44) 171 413 5815/5835